

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 24 Septembre 2020

Délibération n°20200924\_13AR

Nombre de conseillers communautaires:En exercice : **70**

Présents : 51

Pouvoirs : 12

Suppléants : 5

= **VOTANTS : 68**

- dont « pour » : 68

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : CDG 16 – Convention Service Santé et Prévention des risques professionnels – AVENANT 1**

Le jeudi 24 septembre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle polyvalente d'Aigre

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par son suppléant SOURISSEAU Damien

LIZOT Jackie représenté par sa suppléante GAUTHIER Yolande

CECCHIN Catherine représentée par son suppléant REMAUD Richard

DURAND Jean-Louis représenté par son suppléant BOULNOIS Patrick

GOYAUD Philippe représenté par sa suppléante DUPUY Marie-Christine

FLAUD Yves pouvoir à COMBAUD Renaud

LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique

HENRY Jimmy pouvoir à CROIZARD Christian

CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

CLAVAUD Gérard pouvoir à VIGNET Aurélie

CHARRIAUD Sébastien pouvoir à BRAUNBARTH Jean-Philippe

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

POTEL Maryse pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

MAHÉ Jacques pouvoir à ROUMAGNE Magalie

SEVRIT Raymond pouvoir à LIOT Gérard

PERRON Michelle

Absents non excusés : GEOFFRION Olivier.Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : CDG 16 – Convention Service Santé et Prévention des risques professionnels –  
AVENANT 1**

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une proposition d'avenant, adopté par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion lors de sa séance du 23 juin 2020, pour proroger la durée de validité de la convention relative à la santé et à la prévention des risques professionnels conclue avec celui-ci, jusqu'à une date fixée au 31 décembre 2026, avec l'introduction d'une souplesse pour faciliter, le cas échéant, la dénonciation de celle-ci.

Il demande à l'organe délibérant l'autorisation de signer cet avenant.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :**

- **D'autoriser le Président à signer avec le Centre de Gestion de la F.P.T. de la Charente l'avenant n°1 à la convention dont le contenu a été exposé et tout acte en découlant,**
- **D'inscrire au budget et de mettre en recouvrement les sommes dues au Centre de Gestion de la F.P.T. de la Charente, en application de l'avenant prorogeant ladite convention, ci-annexé.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Christian CROIZARD**

